



21752



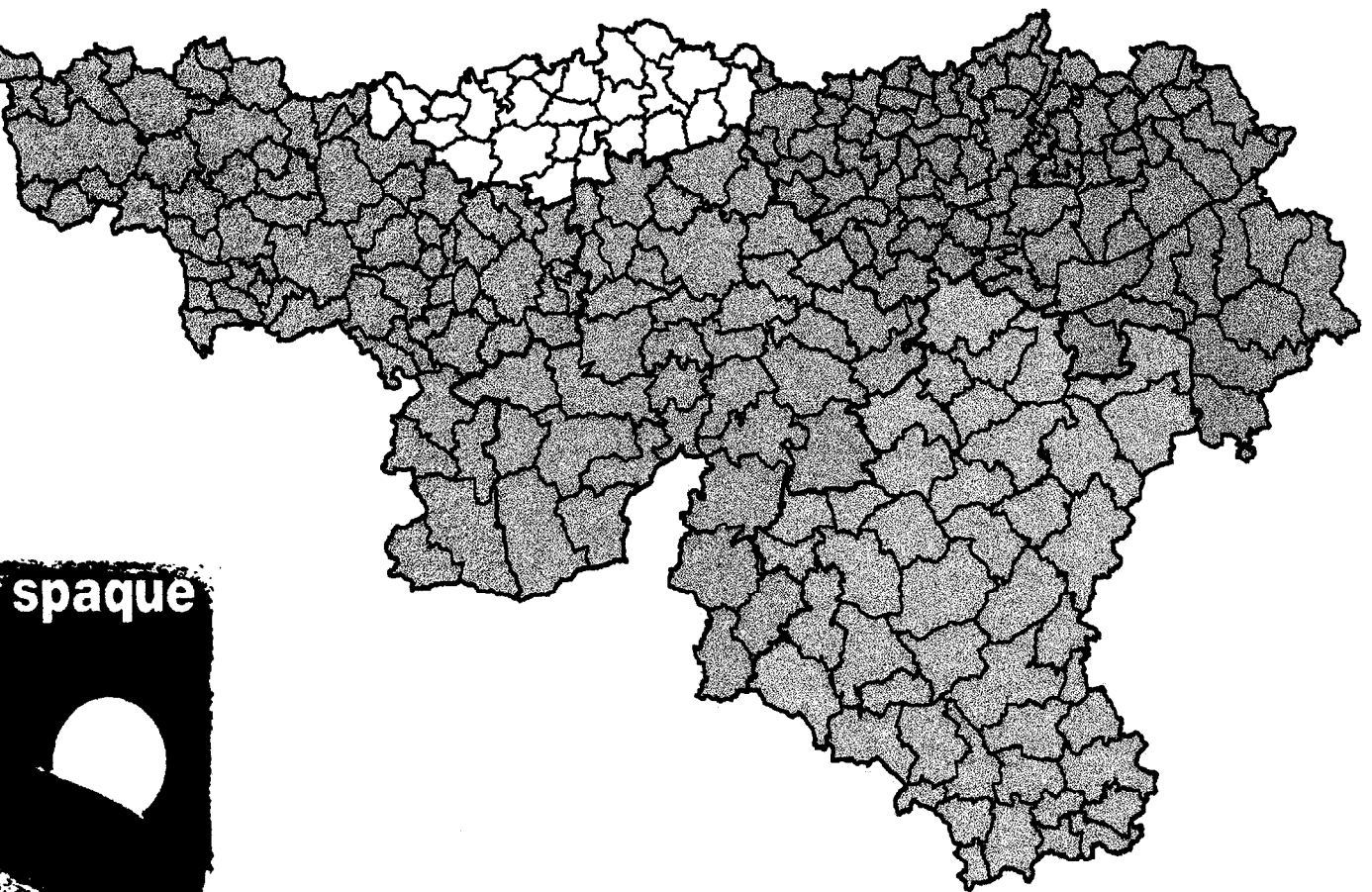
*Projet de plan des*

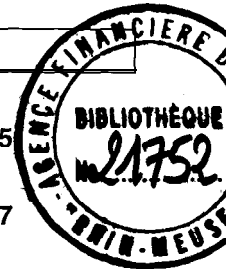
*Centres*

*d'Enfouissement*

*Technique*

*de la Région wallonne*





<b>Avant-projet de plan des Centres d'Enfouissement Technique en Région wallonne</b> .....	5
<b>Carte des sites déchets industriels et ménagers et des sites pour boues de dragage ou de curage des cours d'eau</b> .....	7
<b>Présentation des sites déchets industriels et ménagers et des sites pour boues de dragage ou de curage des cours d'eau</b> .....	8
Site n° 1 12 - Carrière d'Alconval à Braine-l'Alleud.. .....	8
Site n° 1 15 - Carrière d'Alconval à Braine-l'Alleud.. .....	9
Site n° 114 - Sablière de l'Ermitte à Braine-l'Alleud.. .....	10
Site n° 106 - Chaumont-Gistoux.. .....	11
Site n° 109 - Hoslet à Chaumont-Gistoux.. .....	12
Site n° 101 - Mont-Saint-Guibert.. .....	13
Site n° 210 - Trou Barbeau à Charleroi.. .....	14
Site n° 847 - Sous le Bois à Farciennes.. .....	15
Site n° 258 - Le Berlaimont à Fleurus.. .....	16
Site n° 832 - Tréviusart à Pont-à-Celles.. .....	17
Site n° 214 - Terril N° 5 à Trazegnies.. .....	18
Site n° 259 - Champs des 7 ânes à Froidchapelle.. .....	19
Site n° 657 - Bois de Tout Vent à Sivry-Rance.. .....	20
Site n° 202 - Long Borne à Lessines.. .....	21
Site n° 204 - Moulin Duquesne à Silly.. .....	22
Site n° 209 - Bourlon à Silly.. .....	23
Site n° 242 - Terril Saint-Emmanuel à La Louvière.. .....	24
Site n° 322 - Paviomont à Engis.. .....	25
Site n° 841 - Héron.. .....	26
Site n° 060 - Ruisseau du Fon des Ris à Neupré.. .....	27
Site n° 343 - Hallembaye à Oupeye.. .....	28
Site n° 406 - Les Coeuvin à Habay.. .....	29
Site n° 400 - Al Pisserotte à Tenneville.. .....	30
Site n° 521 - Happe-Chapois à Ciney.. .....	31
Site n° 835 - Noville-les-Bois à Fernelmont.. .....	32
Site n° 544 - Vieux Fourneau à Mettet.. .....	33
Site n° 541 - Fontilloi 3 à Namur.. .....	34
Site n° 607 - Ancien dépôt Socol à Tubize.. .....	35
Site n° 294 - Quai public de Baudour à Saint-Ghislain.. .....	36
Site n° 276 - La Fosse à Balaines à Saint-Ghislain.. .....	37
Site n° 636 - La Neuville à Hansies.. .....	38
Site n° 281 - Les Bas Prés à Mons.. .....	39
Site n° 279 - Aval pont rue de l'Espérance à Quaregnon.. .....	40
Site n° 278 - Aval pont pertuis à Saint-Ghislain.. .....	41
Site n° 604 - Dria à Farciennes.. .....	42
Site n° 606 - Droit du viaduc autoroutier à Pont-à-Celles.. .....	43
Site n° 620 - Grands Mai Prés à Lessines.. .....	44
Site n° 621 - Freraf à Lessines.. .....	45
Site n° 618 - Plaine alluviale de l'Escaut à Pecq.. .....	46
Site n° 614 - Prés Monchelet à Brunehaut.. .....	47
Site n° 608 - Rive gauche de la Dendre à Ath.. .....	48
Site n° 619 - Noire Terre à Péruwelz.. .....	49
Site n° 307 - Chaumont à Engis.. .....	50
Site n° 309 - Darse de Lixhe à Visé.. .....	51
Site n° 646 - Trois Bonniers à Floreffe.. .....	52

**PROJET DE PLAN**  
**DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**  
**EN REGION WALLONNE**

---

Conformément aux dispositions du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et aux décisions du Gouvernement wallon, la SPAQuE a entamé, dès le mois de mai 1996, la procédure d'élaboration du Plan des Centres d'Enfouissement Technique pour la Région wallonne. Celui-ci a pour objectif d'inscrire, en finalité, aux plans de secteur des zones qui seraient susceptibles d'accueillir un centre d'enfouissement technique.

Au total, la SPAQuE a traité 331 dossiers visant, en réalité, 316 sites distincts. Ces propositions émanent des communes, des intercommunales, de personnes morales de droit public et privé et de la SPAQuE. Elles concernent les déchets industriels, les déchets ménagers, les boues de dragage et de curage des cours d'eau et les déchets inertes.

Après un premier tri portant sur les conditions réglementaires de recevabilité, les propositions ont été examinées à la lumière d'une série de critères socio-environnementaux.

L'avant-projet de plan des centres d'enfouissement technique a été proposé par le Ministre Guy LUTGEN au Gouvernement wallon le 23 janvier 1997. Le Gouvernement a pris acte de cet avant-projet de plan et a chargé la SPAQuE de soumettre à études des incidences sur l'environnement :

- 27 sites concernés par des déchets industriels et/ou ménagers;
- 18 sites concernés par des boues de dragage et de curage des cours d'eau.

Parallèlement, le Gouvernement a retenu 36 sites pour des déchets inertes; sites non soumis à des études d'incidences.

Le présent document a pour objet une présentation sommaire et non scientifique de chacun des sites sélectionnés soit pour les déchets industriels et/ou ménagers, soit pour les boues de dragage et de curage des cours d'eau.

Les limites des sites indiquées sur les photos, à titre indicatif, incluent à la fois la zone de stockage des déchets proprement dite et la zone tampon qui contribue à isoler le site du voisinage.

Dans le courant de l'année 1997, les sites feront l'objet, individuellement, d'une étude d'incidences spécifique qui prendra tout spécialement en compte la situation hydro-géologique du site ainsi que l'impact sur l'environnement de l'installation éventuelle d'un C.E.T. De plus, une série de critères défavorables déjà identifiés feront l'objet d'une attention particulière.

Le Gouvernement wallon sera alors amené à arrêter provisoirement le plan des centres d'enfouissement technique qui sera soumis, ensuite, à enquête publique.